

Un km dans la baie!

Le maire de Beauport ne veut pas du projet de terminal en vrac du port de Québec

MARIE CAOUCETTE

MCAouette@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Le maire de Beauport, Jacques Langlois, s'oppose à ce que le prolongement des quais de transbordement dans la baie de Beauport soit définitivement coulé dans les plans de l'administration portuaire. Pensez-y, disait-il hier en entrevue, le terminal de vrac avancera d'un kilomètre dans la baie, presque jusqu'à la hauteur du restaurant Le Baron Rouge!...

La seule vue que la population de Beauport et les usagers de l'autoroute auront, ce seront des hangars, des montagnes de marchandises en vrac ou des conteneurs, ajoutait-il. Quel est l'intérêt de tout cela pour eux? On endure les verrues qui existent déjà, c'est une autre affaire que d'en créer d'autres, disait-il encore.

Le maire réagissait à l'exposé présenté lundi soir par l'administration du port à la première des trois assemblées publiques, organisées cette semaine. M. Langlois se promet d'assister à celle qui aura lieu ce soir à Beauport pour manifester son désaccord avec les plans sur la table.

La presqu'île qui sert actuellement de terminal ouest au port de Québec est constituée de terre de remplissage jetée

dans la baie. En doublant sa superficie, par un prolongement d'un kilomètre de long sur un kilomètre de large, on tuera le bras de mer qui longe l'autoroute Dufferin-Montmorency, croit-il. «Ce sera un bras d'eau morte.»

Le maire remet finalement en question l'autorisation donnée à ce prolongement, en 1984, par une commission fédérale. Depuis, la CUQ a zoné la plage de Beauport comme récréotouristique, dit-il. On ne peut plus la transformer en zone industrielle et la démanteler plus loin. M. Langlois abonde encore dans le sens des interventions faites au nom de la Zone intervention privilégiée Chaudière-Appalaches, déplorant lui aussi que le caractère temporaire de la plage actuelle nuit à l'aménagement d'installations convenables.

Soleil 1 Nov 2000

